

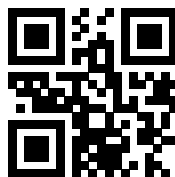


Ecrit par Echo du Mardi le 7 décembre 2021

LOCAL à AVIGNON

Ecrit par Echo du Mardi le 7 décembre 2021





Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 7 décembre 2021 sous réserves d'incidents

Non requise

Type de bien : Local

Mise à prix : 23 000 €

Localisation : AVIGNON

Surface : 91.7 m²

Date d'adjudication : 20/01/2022 à 14h

Avocat poursuivant : [Me Véronique MARCEL](#)

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de AVIGNON (84000), 13 Avenue Saint Ruf

Dans un ensemble immobilier figurant au cadastre Section HZ n° 1064

Le lot n°2 d'une contenance de 02a72ca, les 269/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 3/36ème de droits indivis sur la parcelle à usage de chemin d'accès cadastrée Section HZ n°1065 d'une contenance de 01a72ca

Mise à prix : 23 000 € (vingt-trois mille euros)



VISITE : Le vendredi 07 janvier 2022 DE 11H A 12H SUR PLACE, effectuée par la SCP BONNAUD VALENTINI , huissier de justice à AVIGNON

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 20 janvier 2022 à 14H au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 Bd Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION :

Le lot 2 correspond à un local situé en rez de chaussé, dans un ensemble immobilier 13 Avenue Saint Ruf, fortement dégradé, d'une superficie de 91.7 m² et les 269/1000ème des parties communes et les 3/36ème du chemin d'accès.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est inoccupé.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Véronique MARCEL, Membre de la [SELARL PYXIS AVOCATS](#), Avocat poursuivant la vente, 27 Bd Denis Soulier à Avignon Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente a été déposé.

- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de Avignon.

Fait et rédigé à Avignon,

Le 26.11.2021

Véronique MARCEL

3952534

Publié le 07/12/2021

Documents :



Ecrit par Echo du Mardi le 7 décembre 2021

[Avis sommaire](#)

[Cahier des conditions de vente](#)

[Procès-verbal descriptif](#)